

REPUBLIQUE FRANCAISE

DEPARTEMENT DE LA HAUTE-SAONE

COMMUNE DE DAMPIERRE-LES-CONFLANS

**EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS
DU CONSEIL MUNICIPAL
SEANCE du 08 juin 2023**

Convocation : 30 mai 2023
Affichage : 08 juin 2023
Conseillers en exercice 11
Présents 8
Absents 0
Excusés : 3
Qui ont pris part à la délibération : 8

L'an deux mil vingt-trois, le huit juin à vingt heures, le Conseil Municipal de **DAMPIERRE-LES-CONFLANS**, régulièrement convoqué, s'est réuni au nombre prescrit par la loi, dans le lieu habituel de ses séances, sous la présidence de Monsieur Ghislain JACQUEY, Maire.

Étaient présents : **JACQUEY Ghislain, HUBSCHI Jean-Louis, MINET Christophe, CALAND Pascal, BERGIER Catherine, HAUSHALTER Pascal, CHAUVIN Pierre, DEBIEZ Hervé.**

Excusés : **FRANCHEQUIN Christian, THERON Laurence, SARRASIN Sylvie.**

Absents :

Secrétaire de séance : **BERGIER Catherine**

DELIB 22-2023 : Déclassement des voies communales du « Chemin dit du « Haut du boulet » (Non revêtu)

M le Maire explique qu'il souhaite déclasser le « Chemin dit du « Haut du Boulet » (non revêtu) en vue de son classement dans le domaine privé de la commune.

Le Conseil Municipal,

Vu le projet de déclassement de la voie communal n° C5 dit « Chemin dit du Haut du Boulet », en vue de son classement dans le domaine privé de la commune,

Considérant que le projet est prêt à être soumis à une enquête publique ;

Après en avoir délibéré :

- Approuve le projet de déclassement de la voie communale ;
- Décide le lancement d'une enquête publique

Le lancement et la procédure de cette enquête feront l'objet d'un arrêté du maire.

Adopté à l'unanimité.

Pour copie conforme
Le Maire
Ghislain JACQUEY